

# La gazette DU LAVEZON



## Au Sommaire :

- Édito
- Les travaux du conseil municipal
- L'intercommunalité
- Actualités municipales
- Fêtes des associations
- Les enfants de l'école nous écrivent
- Actualité du Syndicat
- Le poulailler collectif
- Manifestation "Mon Pays Ma Fête"
- Infos utiles
- Rubrique détente /vie quotidienne
- Petite histoire



## Chères Saint Martinoises Chers Saint Martinois

Ce bulletin est le cinquième que nous vous adressons.

Votre conseil municipal poursuit son engagement de vous tenir informés des activités et temps forts de notre commune.

Nous voici (déjà !) au second semestre de l'année 2016 ; les vacances seront

bientôt loin derrière nous et auront laissé place à la reprise de l'école, du travail, des activités associatives et autres.

Au cours de ces mois passés et tout particulièrement en juillet et en août, de nombreuses animations culturelles, sportives, ou tout simplement conviviales ont été organisées par les Saint-Martinois.

Je suis heureux de ce foisonnement d'initiatives qui rendent notre village attractif et montre le dynamisme de ses habitants.

Dans ce bulletin, vous pourrez prendre connaissance des sujets traités par le conseil municipal et les décisions qui ont été prises, de l'évolution de l'intercommunalité, des actualités communales, des perspectives du Syndicat des Eaux, des actualités de notre école

et celles des associations et enfin un zoom particulier sur une initiative originale «le poulailler collectif».

Enfin, je souhaite insister sur la date de la réunion publique du PLU (Plan Local d'Urbanisme) fixée au mardi 27 septembre 2016. J'espère que vous serez nombreux à participer afin de prendre connaissance des premières étapes de ce projet, questionner et apporter vos remarques. En effet, le PLU, en cours d'élaboration, aura un impact fort sur le développement de l'habitat de notre commune pour les dix prochaines années.

Votre conseil municipal souhaite que cette réunion soit l'occasion d'échanges constructifs.

Je vous souhaite à tous une bonne lecture.

**Jean Robert, Maire**



## Compte-rendu des conseils municipaux :

De janvier à juillet 2016, quatre conseils municipaux se sont tenus.

Voici ci-dessous les sujets traités.

**Rappel : Les réunions du conseil municipal sont publiques. La date et l'ordre du jour sont affichés sur les différents panneaux d'affichage. N'hésitez pas à venir !**

### Séance du 06 janvier 2016

- Décision modificative du budget 2015
- Autorisation d'engagement de liquidation et de mandatement des dépenses d'investissement 2016
- Validation de la convention passée par la Communauté de communes BARRES-COIRON avec l'association EN-VIBAT, entreprise d'insertion pour l'entretien et le débroussaillage de chemins et des abords des cours d'eau

### Séance du 13 avril 2016

- Vote des taux des taxes directes locales pour 2016

- Approbation du budget primitif de la commune pour l'année 2016
- Approbation du budget primitif du service assainissement pour l'année 2016
- Approbation du budget primitif du CCAS pour l'année 2016
- Raccordement postal

### Séance du 15 juin 2016

- Accord sur l'arrêté préfectoral portant projet de périmètre issu de la fusion des Communautés de Communes de BARRES-COIRON et de RHONE-HELVIE

### Séance du 03 août 2016

- Assainissement «La Bastide» – Taux des subventions attendues
- Approbation de la création – Syndicat Mixte du SCOT Rhône Provence Baronnies
- Autorisations d'ester en justice données au maire



## L'intercommunalité

### POINT SUR L'EVOLUTION DE L'INTERCOMMUNALITE BARRES-COIRON

Dans le cadre de la loi du 7 août 2015 portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (loi Notre) les deux communautés de communes BARRES-COIRON et RHONE-HELVIE vont fusionner, avec un début du fonctionnement pour le 01 janvier 2017.

La nouvelle intercommunalité regroupe quinze communes et concerne 21 735 habitants. (10 777 habitants pour BARRES-COIRON et 10 958 habitants pour RHONE-HELVIE).

(Voir le bulletin de janvier 2016 avec la carte du territoire)  
Depuis le début de cette année est engagé un long et difficile travail d'harmonisation de chacune des compétences des deux entités.

- Aménagement de l'espace : autorisation du droit du sol (Permis de construire et autorisation de travaux)

- Développement économique : aménagement et gestion des zones artisanales

- Environnement : collecte des ordures ménagères, collecte sélective tri, déchetteries (il y en a 3 sur le futur territoire), traitement des déchets...

- Petite enfance : accueil petite enfance (3 crèches pour un total de 70 places) et relais assistantes maternelles.

- Tourisme : deux offices de tourisme, 300 kilomètres de sentiers de randonnées au total sur l'ensemble du territoire (à noter environ 4 à 5 kilomètres sur Saint-Martin-Sur Lavezon), Pays d'art et d'histoire

- Protection et mise en valeur de l'environnement : assainissement non collectif – SPANC

- Habitat : politique locale de l'habitat, logement des jeunes

- Communications électroniques : développement de la fibre optique

*Par ailleurs, chacune des inter-communautés a ses propres spécificités qui seront gérées par la nouvelle collectivité.*

#### Pour BARRES-COIRON

Aménagement de l'espace ; déplacements doux (via Rhône et voie douce de La Payre soit 31 kms aménagés)

Production et livraison des repas à domicile (deux cuisines)

Gestion de sites touristiques : Abbaye de Cruas – Château de Rochemaure – Eglise Saint-Jean-Baptiste à Meysse...)

#### Pour RHONE-HELVIE

Pépinières d'entreprises

Aire d'accueil des gens du voyage

Maison de santé pluridisciplinaire

Musée de la Résistance

Cinéma REGAIN

Nouveau Festival d'Alba

Musée AL

Cafés littéraires.

#### Les engagements

*Tous les services de proximité disponibles à la population seront bien évidemment maintenus. La mutualisation des moyens permettra également d'offrir à l'ensemble du territoire l'accès aux mêmes services.*

*Ce nouveau périmètre pourra développer et améliorer les services mis à la disposition des habitants et d'en créer de nouveaux.*

## Actualités municipales

### Numérotation postale des logements :

Une réunion publique a été organisée le 27 mai 2016 pour présenter le projet.

Ce projet consiste à identifier l'ensemble des voies de la commune par un nom permettant ensuite d'attribuer à toutes les habitations une adresse précise selon les normes nationales.

Cette numérotation est en effet devenue indispensable pour faciliter l'accès des secours, des livraisons, de la distribution du courrier, la recherche de locations saisonnières etc...

Cette numérotation permet également de donner des coordonnées GPS pour tous les logements. Un opérateur a été retenu et a déterminé cette numérotation sur la base de mesures très précises.

Peut-être l'avez-vous vu parcourir notre commune fin juin ?

Prochainement, chaque habitant recevra son adresse

postale précise (n° et nom de la voie) et ses coordonnées GPS.

Bien entendu, chacun pourra la compléter de son adresse «coutumière» s'il le souhaite mais attention celle-ci ne sera pas enregistrée par les services publics et la Poste. Ce qui sera officiel sera l'adresse avec un numéro.

Cette numérotation sera opérationnelle d'ici la fin de l'année 2016 afin de permettre la réalisation des formalités auprès des services publics.

Il est également envisagé dans un second temps l'implantation des panneaux de signalisation aux points de jonction des voies.

Dans un souci d'uniformité la commune a décidé de fournir gratuitement pour chaque logement une plaque comportant son numéro. Cette plaque sera à apposer.

### Programme local de l'urbanisme (PLU)

**Date à retenir**

**Mardi 27 septembre 2016 18 h à la salle communale**

**Réunion publique d'information du PLU : explications sur la démarche, cadre réglementaire, calendrier ..**

### Point sur le projet d'assainissement collectif du quartier de «La Bastide»

Août 2016 : où en sommes-nous ?

Après de longs mois d'études, de rédaction des dossiers de demande de subventions, d'aller-retour avec les organismes financeurs, nous arrivons dans une phase active.

L'assainissement collectif de «La Bastide», comme pour les deux premières réalisations (pour rappel les Plans/ Le Verger et le village de l'Inférieur) comprend :

Un réseau de collecte – à noter que ce réseau est particulièrement difficile à créer du fait de l'étroitesse de la voirie, des réseaux existants enterrés (électricité, téléphone, eau potable), de la présence du rocher, et de la topographie du site en forme de butte.

Une station d'épuration avec des roseaux.

Après l'avant-projet, il fallait trouver l'emplacement de

la future station d'épuration, le plus discret possible, et dans un point bas permettant la collecte par gravitation et l'évacuation des eaux traitées.

Début août, la commune a fait l'acquisition de deux parcelles de terrain.

Nous remercions les deux propriétaires qui ont accepté de céder une partie de leur terrain pour pouvoir réaliser cet ouvrage.

Dès octobre 2016, la consultation des entreprises sera lancée et les travaux pourraient commencer début 2017. Ils seront financés par des subventions du Département de l'Ardèche et de l'Agence de l'Eau, le solde environ 30% à charge de la commune.

Avant le début des travaux, une information publique sera effectuée auprès des propriétaires.

## Actualités municipales

### Travaux au village de L'Inférieur



Dans la nuit du 14 au 15 novembre 2014, en deux heures de temps, le mur de soutènement et de protection du village du village de L'Inférieur a été emporté par la rivière.

Au cours du mois de juillet 2016, la commune a reconstruit sur un enrochement béton, coulé dans le lit du Lavezon, un mur d'une quinzaine de mètres en pierres apparentes.

Le propriétaire du canal a profité de la présence de l'entreprise «TP 2000» pour faire nettoyer son canal et lui rendre son aspect originel, conservant ainsi l'histoire industrielle de notre vallée.



### Des «petits» travaux pour améliorer le quotidien des habitants

- Construction d'un caniveau dans le terrain en contre bas de la salle communale afin de faciliter l'écoulement de l'eau et améliorer le terrain de boules
- Fermeture du vasistas de la salle communale (partie la plus récente) pour mettre fin aux infiltrations d'eau par la toiture
- Sécurisation et embellissement du village : démolition et réfection du mur du passage entre le terrain de la mairie et la boulangerie.

## Fêtes des associations

C'est dans une ambiance festive et musicale que de nombreux habitants du village ainsi que d'autres venus d'un peu plus loin se sont retrouvés le 11 juin dernier à l'occasion de la fête des associations qui célèbre désormais traditionnellement la fête de la musique quelques jours à l'avance. Le Chili Con Carne préparé par les bénévoles a ravi les papilles et le talent des artistes Saint-Martinois en a surpris plus d'un.

*Belle soirée!*



## Vie de l'école

### ARTICLE ÉCRIT PAR LES ENFANTS DE LA CLASSE PRIMAIRE

La classe de CE1-CE2-CM1-CM2 de l'école de Saint-Martin-Sur-Lavezon a fait, en fin d'année scolaire, de la pétanque dans le cadre des activités sportives sur le terrain derrière l'école.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir ce jeudi 09 juin, Patrick JAMMES, président de l'association de boulistes de la commune «La Petite Boule Saint-Martinoise» pendant une de nos séances.

Il a pu observer et conseiller les plus grands dans une vraie partie de pétanque en triplé pendant que le reste de la classe s'entraînait sur des ateliers techniques (pointer en faisant rouler, faire des semi-portés, viser une cible...) avec la maîtresse du jeudi, Julie FILLON, assistée de Corinne DURVILLE, AVS.



C'est plein de joie que les enfants et les plus grands se sont rendus à Peaugres le dimanche 05 juin dernier à l'occasion du voyage de fin d'année organisé par l'APE. Tous ont été ravis de pouvoir passer une journée dans ce parc. La séance de repas des félins fut impressionnante à voir et le spectacle des otaries dans la piscine fut, quant à lui, aussi drôle qu'instructif grâce aux commentaires des soigneurs animaliers. Dans une ambiance familiale qui commençait à sentir les vacances, chacun est rentré de cette journée avec des images plein la tête.

**LE SAMEDI 2 JUILLET DERNIER**, les enfants ont une nouvelle fois offert une représentation magnifique à l'occasion de la fête de l'école de fin d'année organisée par l'APE. Chansons, danses, poèmes ont rythmé un spectacle savamment mis en scène par les instituteurs et l'intervenante musicale de notre école. Conformément à la tradition, les élèves de CM2 (Mathieu, Camille, Nathan, Siffreine, Lily, Flavie et Shanti) qui quittent notre école pour rejoindre le collège se sont vus remettre par le maire un dictionnaire et une calculatrice en guise d'au revoir et d'encouragement à réussir leur scolarité.

Par la suite, la chasse aux trésors ainsi, que le concours de boules ont animé cette belle après-midi ensoleillée. Le méchoui et le bal ont conclu de bien belle manière cette journée sacrément agréable !



## Actualités du Syndicat des Eaux du Lavezon

Ces dernières années de nombreux travaux ont permis une amélioration sensible de notre réseau d'eau :

- Changement de canalisations au quartier de l'Aubespuy, et entre Aubespuy et Chambezyon

- Réalisation d'un nouveau schéma directeur : il a notamment permis de vérifier la bonne disponibilité en eau pour les quinze ans à venir en tenant compte de l'augmentation de population sur nos deux communes et d'étudier les travaux souhaitables à réaliser dans les années à venir

- Mise en place de compteurs et vannes sur les différents secteurs du réseau pour une localisation rapide des fuites et de meilleures interventions

- Installation au château d'eau principal de l'église d'une télésurveillance du niveau d'eau et de la teneur en chlore, permettant un contrôle en continu de l'installation

- Installation sur les châteaux d'eau des Bouviers et de Cougourdas de vannes à flotteur pour faire passer l'eau en trop plein avant le traitement. En effet l'Agence de l'Eau pour une meilleure protection de l'environnement, répercute sur nos factures d'eau une taxe correspondant

aux volumes d'eau traitée rejetés dans la nature, (trop pleins, lavoirs, bassins,...). Dans les mois à venir, le même type d'installation équipera le réseau des Morées.

**Perspective** Le contrat d'affermage entre notre syndicat et la SAUR sera prolongé d'un an et se terminera fin décembre 2017.

Le regroupement des syndicats des eaux est souhaité par les services de l'Etat (schéma directeur départemental de Mars 2016)

D'autre part, la loi NOTRE du 7 août 2015 rend obligatoire la prise de compétence par les intercommunalités de la gestion de l'eau et de l'assainissement collectif et non collectif, à partir du 1er janvier 2020.

C'est dans cette perspective qu'un rapprochement avec le Syndicat OUVÈZE-PAYRE (qui gère actuellement la distribution de l'eau potable sur les huit autres communes de BARRES-COIRON) sera effectif au 1er janvier 2018.

## Zoom sur une initiative conviviale et solidaire : le poulailler collectif.



**Avant...** La plupart des familles qui vivaient à la campagne avaient des poules, pour avoir des œufs bien sûr ! Mais aussi pour leur faire manger les épluchures, les restes de repas et ainsi contribuer à ne rien gaspiller. Il est bien connu que les poules, cela mange tout !

Qui n'a pas dit «je vais ouvrir aux poules, je vais donner aux poules, as-tu fermé les poules» !

Maintenant, certaines villes fournissent à leurs habitants

volontaires une à deux poules pour limiter les déchets et alléger ainsi la collecte des ordures. Œuvrant également ainsi pour la lutte contre le gaspillage alimentaire, véritable préoccupation pour notre société. C'est une opération «gagnant-gagnant».

Ainsi à Saint-Martin, un groupe d'amis a développé un projet de poulailler collectif et l'a concrétisé tout récemment.

Cette idée a germé sur la base d'expériences faites ailleurs.

L'objectif poursuivi initialement était de jeter le moins possible de nourriture, d'utiliser les déchets et de gérer en commun une «basse-cour» plutôt que d'en avoir une dans chaque maison.

Cette idée, lancée au début comme une boutade, s'est enracinée pour passer d'une idée à un vrai projet qui s'est construit étape par étape.

Ce projet porté donc par une bande d'amis de tout âge, vivant dans les différents quartiers de la commune, a soudé le groupe qui à force de ténacité, d'imagination, de réajustement et aussi de beaucoup de temps conviviaux a ouvert le poulailler le 15 mai dernier.

**En voici résumé les différentes étapes :**

- trouver un terrain, étape déterminante et qui a été longue. Il a fallu environ six mois pour aboutir grâce à Denis CROUZET qui met à disposition une parcelle adaptée au projet au quartier du «Verger»

- concevoir et construire le poulailler : environ 18 mois ont été nécessaires pour aboutir car ce travail a été fait essentiellement sur des temps de week-end et de congés. Pour cette étape, le groupe a pu compter également sur la solidarité de Luciano LANZA pour le matériel adéquat

## Zoom sur une initiative conviviale et solidaire : le poulailler collectif > suite



- se mettre d'accord sur le fonctionnement :

1) s'occuper des poules : dix foyers composant le groupe, des binômes ont été déterminés pour effectuer les astreintes à tour de rôle. Ce sont des astreintes d'une semaine qui nécessitent d'ouvrir aux poules le matin, de les fermer le soir, de ramasser les œufs, leur donner à manger et à boire et enfin nettoyer le poulailler,

2) se répartir les œufs. Il y a dix boîtes dans lesquelles est répartie la ponte de chaque jour... Un système ingénieux d'une boîte supplémentaire permet de réguler les attributions équitables des œufs car, comme on le sait tous, les poules ne pondent pas régulièrement !

- gérer des finances : avant d'avoir des œufs, il a fallu que chacun apporte sa contribution pour acheter au départ les matériaux nécessaires à la construction du poulailler et maintenant pour acheter les sacs



d'aliments. En effet, même s'il y a beaucoup de restes et de dons faits par Roland et Nadine JEANMOUGIN (pain sec ; fruits et légumes abîmés) cela ne suffit pas à nourrir le cheptel de 21 poules.

- trouver et acclimater les poules : les 21 poules sont arrivées le 15 mai dernier en provenance d'un poulailler industriel de la Drôme. Ce sont des poules dites de réforme qui trouvent là une seconde vie... Visiblement, elles apprécient leur nouvel habitat qui leur permet aussi de sortir et marquent leur reconnaissance pour les soins prodigués par leurs nouveaux propriétaires.

Et maintenant ?

Ce beau projet fonctionne, il a atteint voire dépassé ses objectifs car au delà des œufs ramassés, ce sont les liens amicaux et conviviaux qui se sont solidifiés.

*Il reste à trouver un nom au poulailler ...*



### Un message :

Pour les habitants de Saint-Martin qui ont des déchets de nourriture et ne savent pas qu'en faire sinon les jeter à la poubelle «Les amis du Poulailler» ouvrent la possibilité d'apporter des déchets pour ceux qui le souhaitent. Un récipient va être mis à disposition pour leur permettre d'y entreposer les déchets.

Attention ! Tout ne peut pas être mangé par les poules (ce sont des poules qui ne sont pas de première jeunesse !), une petite notice sur ce qu'il est possible de mettre dans le bac sera affichée.

## Manifestation "Mon Pays Ma Fête"

Samedi 21 mai 2016, à l'occasion de la 8ème édition de «Mon Pays, Ma Fête», le Syndicat Mixte du Pays de l'Ardèche Méridionale a organisé une randonnée pédestre autour du Pic d'Allier, animée par Claire BOUSQUET (accompagnatrice moyenne montagne) et Marianne MERCOEUR (guide conférencière).

Un groupe d'une douzaine de personnes est parti à la découverte des particularités géologiques des lieux et de ses aménagements en pierres sèches réalisés par l'homme.

Les anecdotes racontées par les participants originaires de Saint-Matin-Sur-Lavezon ont rythmé la montée au Pic d'Allier d'où chacun a pu admirer le magnifique paysage.

Cette année, c'était l'association «Les Chiens Guides d'Aveugles Drôme Ardèche» qui était partenaire du Pays de l'Ardèche Méridionale lors de la manifestation. A cette occasion une jeune femme présentant une déficience visuelle a pu accéder au Pic d'Allier accompagnée de son chien.

D'autre part, saluons l'énergie de Madame MONTMARD, âgée de 88 ans, très heureuse de refaire ce parcours tant pratiqué pendant son enfance.

Cet événement qui a été apprécié du public contribue à la mise en valeur du territoire de notre commune.



Le site du Pic d' Allier offre un panorama exceptionnel sur notre vallée, le Rhône, les perspectives du Vercors et des Alpes. Le conseil municipal et l'office de tourisme inter communal souhaitent en baliser le chemin pour le valoriser et en faciliter l'accès aux amateurs de randonnées pédestres.

Des démarches ont été engagées auprès des propriétaires de parcelles sur lesquelles pourrait être tracé l'itinéraire, l'ancien chemin existant dans le passé étant devenu impraticable.

Nous espérons que ces démarches pourront aboutir pour concrétiser un projet qui a pour seul objectif de valoriser les sites remarquables de notre commune.



## Manifestations prévues de septembre à décembre 2016

- UNRPA – 09 octobre 2016 – 14 heures salle communale – Concours de belote
- 09 décembre 2016 – Colis de Noël
- Association de Parents d'Elèves – 16 décembre 2016 – Spectacle de Noël
- Lac – 19 novembre 2016 – 19 heures salle communale (soupe d'automne)
- *D'autres manifestations à venir dont le calendrier sont en cours d'élaboration.*
- La Petite Boule Saint-Martinoise – 18 septembre 2016 – Championnat d'Ardèche

**ZOOM :** Cet été, on relève le succès des manifestations proposées par des personnes individuellement ou par des groupes passionnés :

- concerts de musique et représentations de théâtre à «Cix» et aux «Bouvières»
- marché de créateurs au village de «L'Inférieur»
- fêtes de quartiers à «La Bastide» et au village et ailleurs
- ciné chez l'habitant etc...

et sûrement bien d'autres temps forts (dont nous n'avons pas eu forcément connaissance) qui permettent de profiter de l'été pour sortir et s'amuser.

## La rubrique détente / Vie pratique

### GRATIN LEGUMIER

Ce gratin tout simple fera un plat complet pour votre famille.

- mettre une couche de pommes de terre (de préférence pommes de terre nouvelles ou rattes),
- rajouter une couche de courgettes coupées en dés,
- recommencer en mettant encore une couche de pommes de terre et ensuite une nouvelle couche de courgettes,
- arroser d'un verre d'eau,
- rajouter  $\frac{1}{4}$  de plaquette de beurre coupé en dés + deux tomates coupées en tranche + ail + sel et poivre + un oignon,
- enfoncer légèrement dans cette préparation une petite saucisse fraîche par personne (vous pouvez remplacer les saucisses par des cuisses de poulet),
- faire cuire une heure dans un four chaud,
- servir avec une salade verte.

## Informations utiles

### Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie

Mardi – Jeudi – de 10 heures à 12 heures  
 Mercredi – Vendredi – de 14 heures à 17 heures  
 Possibilité de rencontrer le maire sur rendez-vous

### Horaires d'ouverture de la bibliothèque

Tous les samedis – de 10 heures à 12 heures  
 Fermée pendant les vacances scolaires

### Horaires d'ouverture de la déchetterie du Verseau

à CRUAS sont les  
 Mardi – Mercredi – Vendredi et Samedi  
 de 08 heures 30 à 12 heures  
 et de 13 heures 30 à 17 heures  
 Jeudi  
 13 heures 30 à 17 heures

## Petite histoire (adaptée de celle d'un auteur anonyme)

*Te souviens-tu du tablier de ta grand-mère ?*

*Le principal usage de ce tablier était de protéger la robe en dessous mais il était plus que cela :*

*Il servait de gant pour retirer une poêle brûlante du feu,*

*Il était merveilleux pour essuyer les larmes des enfants et à certaines occasions pour nettoyer les frimousses salies,*

*Dans ses grandes poches, il y avait toujours un mouchoir à carreau permettant de moucher le nez de ces même enfants,*

*Depuis le poulailler, le tablier servait à transporter les œufs et les poussins à réanimer*

*Quand les visiteurs arrivaient le tablier servait d'abri aux enfants intimidés,*

*Ce bon vieux tablier faisait office de soufflet agité au-dessus du feu de bois,*

*C'est lui également qui transbahutait les pommes de terre et le bois sec jusqu'à la cuisine,*

*Depuis le jardin, il servait de panier pour les légumes,*

*En fin de saison, il était utilisé pour ramasser les pommes tombées de l'arbre,*

*Quand des visiteurs arrivaient à l'improviste, il faisait la poussière des meubles en un clin d'œil,*

*A l'heure du repas, il servait à tenir les plats chauds et les porter sur la table.*

*Il faudra encore de nombreuses années avant d'inventer un objet qui rende autant de services !*



### **Bulletin réalisé par la commission informations municipales :**

Jean Robert, Jean Arto, Marie-Noëlle Laville, Stéphane Del Grande, Luciano Lanza, Sébastien Cru, Marie-Yvonne Laffont.

**Contact :** [mairie@saintmartinsurlavezon.fr](mailto:mairie@saintmartinsurlavezon.fr)

**Ressources photos :** Tristan Zilberman pour la communauté de communes Barres - Coiron

Jean Arto - Marie-Noëlle Laville - Jean Robert- Sébastien Cru - Laurence Boissier - Nathalie Sicoit pour les enfants des écoles.

**Conception et impression :** Impressions FOMBON Aubenas ■ IMPRIM'VERT - ISSN en cours